

POLITIQUE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Approuvée par le conseil d'administration et le responsable de la protection des renseignements personnels

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre reconnaît l'importance de la protection de la vie privée, de la sécurité et de la protection des renseignements personnels.

La présente Politique relative à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels (« Politique ») vise à vous informer des pratiques du Centre de villégiature Dam-en-Terre en matière de gouvernance de la protection des renseignements personnels. Elle vise aussi à encadrer la sécurité des renseignements personnels collectés, détenus, utilisés, communiqués et conservés.

La Politique s'applique à tous les employés du Centre de villégiature Dam-en-Terre, à ses clients, à ses fournisseurs et à ses partenaires d'affaires qui peuvent avoir accès, dans le cadre de l'exécution de leurs fonctions, à des renseignements personnels.

Dans la présente Politique, le terme « client » désigne les clients du Centre de villégiature Dam-en-Terre qui offre des services d'hébergement touristique et des activités de divertissement sur une base annuelle.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre prend les mesures de sécurité propres à assurer la protection des renseignements personnels collectés, détenus, utilisés, communiqués, conservés ou détruits et qui sont raisonnables compte tenu, notamment, de leur sensibilité, de la finalité de leur utilisation, de leur quantité, de leur répartition et de leur support, notamment en s'assurant des éléments suivants :

- L'intégrité des renseignements, de manière à ce que ceux-ci ne soient pas détruits ou altérés sans autorisation ou en contravention aux lois applicables, et que le support de ces renseignements leur procure la stabilité et la pérennité voulues;
- La confidentialité des renseignements personnels, en limitant leur divulgation aux seules personnes autorisées à en prendre connaissance, soit à l'externe

conformément aux ententes avec les clients ou à l'interne lorsque ces renseignements sont nécessaires pour l'exercice des fonctions des employés;

- L'identification et l'authentification, de façon à confirmer, lorsque requise, l'identité d'une personne ou l'identification d'un document;
- La conformité aux exigences légales, réglementaires ou d'affaires auxquelles le Centre de villégiature Dam-en-Terre est assujettie.

2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Les objectifs visés par la Politique sont les suivants :

- Définir le type de renseignements personnels que collecte, utilise, communique et conserve le Centre de villégiature Dam-en-Terre;
- Définir les moyens utilisés par le Centre de villégiature Dam-en-Terre pour protéger ces renseignements;
- Préciser les normes d'utilisation, de conservation, de communication et de destruction de ces renseignements;
- Déterminer les droits d'accès, de rectification et de destruction des renseignements personnels par le Centre de villégiature Dam-en-Terre quelle que soit la nature de leur support et quelle que soit la forme sous laquelle ils sont accessibles, soit écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre;
- Établir les rôles des personnes impliquées, notamment celui du responsable de la protection des renseignements personnels.

3. DÉFINITION DE RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Aux fins de la Politique, on entend par « *renseignements personnels* » tout renseignement qui concerne une personne physique, qui permet de l'identifier directement ou indirectement et qui n'a pas un caractère public au sens de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*.

4. QUELS SONT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLIS?

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre offre la location de terrains de camping et d'emplacements de quai à bateau tant à court terme (temporaire) qu'à long terme (saisonnier), la location d'hébergements en résidence de tourisme (condos, suites et CoolBox) et de salles de réception ainsi que des activités de divertissement gratuites

(animation, sentier de glace, etc.) et payantes (location d'équipements de plein air, théâtre d'été).

Dans le cadre de ces activités, les renseignements personnels nécessaires recueillis, utilisés, communiqués et conservés par le Centre de villégiature Dam-en-Terre peuvent notamment être, mais sans s'y limiter :

- Des coordonnées comme les nom et prénom, adresse civique, adresse courriel, adresse IP, numéro de téléphone;
- Des renseignements relatifs aux obligations de l'employeur tels que date de naissance et numéro d'assurance sociale.
- Des renseignements relatifs à la facturation comme une adresse de facturation, des informations bancaires, un numéro de carte de crédit ou des données de système de paiement;
- Des renseignements relatifs à l'utilisation des services du Centre de villégiature Dam-en-Terre incluant des renseignements techniques ou de connexion (*cookies*) sur les visites du site Internet du Centre de villégiature Dam-en-Terre ou tout autre renseignement recueilli à travers des témoins ou d'autres outils similaires;
- Tout autre renseignement personnel nécessaire qui peut être demandé et fourni.

5. COMMENT VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS RECUEILLIS?

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre collecte des renseignements personnels auprès du client et d'un possible tiers, en personne, par le biais de plateformes sécurisées de partage de fichiers/données, par courriel, par l'entremise de formulaires ou par téléphone.

Au moment de la collecte, le Centre de villégiature Dam-en-Terre fournit d'emblée et en termes simples et clairs notamment les informations suivantes, et les communique par la suite sur demande du client :

- Le nom du Centre de villégiature Dam-en-Terre
- Les fins pour lesquelles ces renseignements sont recueillis;
- Les moyens par lesquels les renseignements sont recueillis;
- Les droits d'accès et de rectification prévus par la loi;
- Le droit de retirer son consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis;
- Le nom du tiers pour qui la collecte est réalisée, le cas échéant;

- Le nom des tiers à qui il sera nécessaire de communiquer les renseignements personnels, le cas échéant;
- La possibilité que les renseignements personnels soient communiqués hors Québec, le cas échéant.

6. CONSENTEMENT À LA COLLECTE

Il est de la responsabilité du Centre de villégiature Dam-en-Terre d'effectuer la collecte des renseignements personnels avec le consentement préalable, libre et éclairé du client en divulguant à l'avance les fins pour lesquelles ces renseignements sont recueillis. Le consentement est obtenu par le biais d'un formulaire de consentement détaillé en termes simples et clairs.

En respect des lois applicables, le Centre de villégiature Dam-en-Terre veillera à obtenir un consentement distinct avant d'utiliser les renseignements personnels détenus à des fins qui ne sont pas compatibles avec celles pour lesquelles ils ont été initialement recueillis.

Toute personne concernée peut, en tout temps, retirer son consentement à la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation de ses renseignements personnels en contactant le responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de villégiature Dam-en-Terre. À la suite de la réception de l'avis de retrait du consentement, le Centre de villégiature Dam-en-Terre s'engage à cesser tout traitement des renseignements personnels visés et à procéder à leur destruction irréversible, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire relative à leur conservation.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre avisera également toute personne ou entité à qui ces renseignements personnels auraient été divulgués afin que ces personnes ou entités procèdent également à la cessation de leur traitement ainsi qu'à leur destruction irréversible, le cas échéant, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire relative à leur conservation.

7. UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre utilise des renseignements personnels afin d'offrir un service de location de terrains de camping, d'hébergements en résidence de tourisme, d'emplacements de quai à bateau et de salles de réception ainsi que des activités de divertissement gratuites (animation, sentier de glace, etc.) et payantes (location d'équipement de plein air, théâtre d'été).

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre, dans le respect des lois applicables et des règles de sécurité et plus particulièrement pour les fins suivantes :

- Vérifier l'identité du client;
- Communiquer avec le client et l'employé;
- Offrir un service de location de terrain, d'emplacement de quai, d'hébergement, de salle, de location d'équipement;
- Offrir des activités de divertissement telles qu'un théâtre d'été;
- Générer l'émission et le paiement des factures et des états de comptes des clients;
- Gérer les différentes réservations des clients;
- Partager des renseignements personnels à des tiers lorsque nécessaires à l'exécution du contrat de services de location;
- Recruter du personnel, évaluer les candidatures et procéder à l'embauche d'employés;
- Effectuer le paiement des salaires de ses employés;
- Produire les relevés fiscaux annuels personnalisés;
- Tel que cela est permis ou exigé, pour toute obligation ou disposition légale ou réglementaire applicable;
- Faire valoir ses droits, le cas échéant;
- Toute autre fin à laquelle une personne aura consenti.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre utilise les renseignements uniquement pour les fins déterminées ci-haut et pour lesquelles le consentement a été obtenu. Ainsi, sauf consentement spécifique, le Centre de villégiature Dam-en-Terre ne communique, ne vend, ne loue, ne donne, n'échange, ne partage ou ne divulgue à des tiers quelconques renseignements personnels.

Ces renseignements sont accessibles uniquement aux employés qui en ont nécessairement besoin pour l'exercice de leurs fonctions et ces derniers sont tenus de respecter le caractère confidentiel de ces renseignements.

8. COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AUX TIERS

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre doit requérir le consentement de la personne concernée avant de communiquer à un tiers un renseignement personnel la concernant, à moins que les lois applicables en autorisent la communication sans ce consentement.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre peut, dans le cadre des services qu'il offre, communiquer, dans le respect des exigences légales applicables, des renseignements personnels à ses fournisseurs externes qui sont situés au Québec et hors Québec.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre et ses fournisseurs pourraient être tenus de fournir des renseignements personnels détenus en raison d'ordonnance d'un tribunal, d'une enquête administrative ou autre situation prévue par la loi.

Dans le cadre d'une éventuelle restructuration des activités du Centre de villégiature Dam-en-Terre, ce dernier pourrait être amené à divulguer des renseignements personnels à des acquéreurs potentiels ou existants et à leurs conseillers aux fins de ladite transaction, conditionnellement à des accords écrits de confidentialité préalable de la part des acquéreurs potentiels.

9. CONSERVATION ET SÉCURITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Tous les renseignements personnels recueillis, quel que soit leur support, sont conservés dans un environnement sécurisé contre l'accès physique ou technologique, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés ainsi que contre la perte ou le vol. Ces mesures de sécurité incluent, le cas échéant, l'utilisation de pare-feu et de serveurs sécurisés, l'encryptage, le déploiement de systèmes et procédés de gestion des droits d'accès appropriés ainsi que d'autres mesures indispensables afin d'assurer une protection appropriée des renseignements personnels contre toute utilisation ou diffusion non autorisée.

10. DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels sont conservés pour la période nécessaire à la réalisation des fins prévues par leurs collectes et par la suite sont détruits. Les renseignements personnels peuvent être conservés au-delà de la réalisation des fins prévues par leurs collectes uniquement lorsqu'un autre délai prévu par une loi s'applique. Ils seront détruits de façon sécuritaire et irréversible conformément aux lois applicables.

11. RESPONSABILITÉ DE CELUI QUI COMMUNIQUE LES RENSEIGNEMENTS

Tout client qui achemine des renseignements personnels au Centre de villégiature Dam-en-Terre est responsable de l'exactitude de ceux-ci.

Le client doit également s'assurer que le système ou l'équipement avec lequel il transmet ou reçoit de l'information est suffisamment sécuritaire.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre ne peut être tenu responsable d'un accès non autorisé à des renseignements personnels découlant d'une négligence ou des vulnérabilités présentes sur l'équipement ou le système d'un client qui achemine ou reçoit des renseignements.

Dans l'éventualité où la confidentialité de ses renseignements était compromise ou que son identité était usurpée, le client est tenu d'en aviser le Centre de villégiature Dam-en-Terre le plus rapidement possible en contactant le responsable de la protection des renseignements personnels désigné plus bas.

12. DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION

Toute personne peut demander l'accès aux renseignements personnels la concernant que détient le Centre de villégiature Dam-en-Terre

Toute personne peut demander la rectification d'un renseignement personnel la concernant que détient le Centre de villégiature Dam-en-Terre

La demande d'accès ou de rectification est transmise au responsable de la protection des renseignements personnels aux coordonnées désignées plus bas. Les droits d'accès et de rectification s'exercent conformément à la Loi, dans les délais prévus à la Loi et sous réserve des limitations et restrictions applicables.

13. TRAITEMENT DES PLAINTES

Toute personne qui désire déposer une plainte concernant la collecte, l'utilisation, la communication, la conservation, la destruction ou les droits d'accès ou de rectification à ses renseignements personnels par le Centre de villégiature Dam-en-Terre doit transmettre sa plainte au responsable de la protection des renseignements personnels du Centre de villégiature Dam-en-Terre désigné plus bas qui s'engage à traiter la plainte dans un délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de celle-ci.

14. DIFFUSION DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre publie la présente politique sur son site Internet et la diffuse par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées. Le Centre de villégiature Dam-en-Terre fait de même pour toute modification à cette politique.

15. DÉCLARATION D'INCIDENT

En cas d'incident affectant la protection des renseignements personnels, le Centre de villégiature Dam-en-Terre prendra les mesures requises pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé et éviter que de nouveaux incidents de même nature se produisent.

16. TENUE DU REGISTRE DES INCIDENTS

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre tient un registre de l'ensemble des incidents de confidentialité dont elle a fait l'objet, le cas échéant, même ceux qui ne présentent pas de risque de préjudice sérieux.

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre permettra la consultation de ce registre à la Commission d'accès à l'information et pourra lui en fournir une copie à sa demande.

17. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La directrice des opérations du Centre de villégiature Dam-en-Terre est la responsable de la protection des renseignements personnels et peut être jointe à l'adresse suivante : direction@damenterre.qc.ca ou au 418 668-3016, poste 2301.

18. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Centre de villégiature Dam-en-Terre soit le 16 février 2024.

19. MISE À JOUR

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre se réserve en tout temps le droit de modifier la Politique lorsque nécessaire afin de refléter les changements importants survenus dans son environnement interne et externe. Les changements sont en vigueur à la date de mise à jour indiquée ci-après :

Aucune mise à jour.



M. François Carrier, président



Mme Guylaine Perron, directrice des opérations et responsable de la protection des renseignements personnels